



FICHE PRÉVENTION

Utilisation d'une tondeuse

Les risques

- **Projection** de cailloux, poussières ou autres objets au niveau du corps ou du visage de l'agent, voire d'un tiers (collègues ou public) se trouvant à proximité
- **Chute** lors d'un travail sur terrain humide, en pente ou accidenté
- **Coupure au niveau des mains** lors du débouillage ou de l'entretien de la lame
- **Coupure au niveau des pieds** lors de la mise en route ou de la manipulation du panier de ramassage
- **Incendie** lors du remplissage du réservoir de carburant
- **Heurt** par un tiers lié à la circulation routière
- **Brûlure** au contact du moteur
- **Bruit** émis par la machine (émission généralement > à 90 dB(A))
- **Manutention manuelle** du panier de ramassage et de la machine (chargement et déchargement)
- **Vibrations** de l'appareil (troubles circulatoires ou nerveux au niveau des mains)



Préparation du travail

- Effectuer une reconnaissance du terrain à tondre, enlever les objets tels que les bouteilles, sacs plastiques, fil de fer... et repérer les accidents de terrain (trous, fossés...)
- Baliser la zone de travail. Installer une signalisation temporaire de chantier pour les travaux en bordure de voie publique
- Choisir une machine appropriée au travail à réaliser (puissance, largeur de coupe...)
- Vérifier l'état d'usure et l'équilibre de la lame (remplacer toute lame courbée, fissurée ou endommagée) et la fixer solidement
- S'assurer que les dispositifs de sécurité (carter de protection, déflecteur, silencieux...) sont en place et en bon état
- Régler la hauteur de coupe suivant la hauteur de l'herbe et la configuration du terrain
- Faire le plein d'essence avant de commencer, pendant que le moteur est froid, dans un endroit aéré. Utiliser un bidon homologué pour les carburants. Ne pas fumer
- Mettre les équipements de protection individuelle nécessaires
- Démarrer la tondeuse sur un sol plat
- Contrôler le bon fonctionnement des principaux organes de commande de l'outil (arrêt du moteur, accélérateur, embrayage de lame...)
- Disposer d'une trousse de premiers secours et avoir au minimum un agent formé aux gestes de premiers secours sur le chantier
- Assurer un suivi médical régulier des agents par le médecin du travail. Vaccination antitétanique à jour

Pendant le travail

- Assurer un périmètre de sécurité suffisant autour de la zone de travail (rayon de 10 m au minimum autour de l'utilisateur)
- Veiller aux obstacles sur le parcours et travailler en position stable en tenant toujours l'appareil à deux mains
- Se déplacer perpendiculairement à la pente sur un terrain accidenté
- En cas de bourrage, arrêter le moteur et débrancher la bougie. Utiliser un bâton pour débourrer
- Lors du retrait du panier, arrêter le moteur et débrayer la lame (selon modèle)
- En cas d'endommagement de la lame, la changer immédiatement
- Arrêter la lame lors d'un déplacement en dehors de la zone de tonte (allée de gravier, trottoir...)
- Utiliser un déflecteur adapté si l'herbe n'est pas ramassée
- Dans la mesure du possible, refaire le plein d'essence quand le moteur est froid. Dans le cas contraire, utiliser un bidon équipé d'un bec verseur avec arrêt automatique du remplissage dès que le réservoir est plein. Ne pas fumer

Après le travail

- Avant toute intervention d'entretien, arrêter le moteur et débrancher la bougie
- Assurer un entretien régulier de la tondeuse (nettoyage, lubrification, affûtage...)
- Ranger la tondeuse

Les équipements de protection individuelle

- Chaussures de sécurité montantes ou bottes de sécurité
- Vêtements de travail ajustés et longs (pantalon et manches longues)
- Vêtement de signalisation à haute visibilité de classe 2 minimum si intervention sur la voirie
- Gants (résistants aux coupures et perforations)
- Protection auditive (casque anti-bruit ou bouchons d'oreilles)
- Lunettes de protection

